

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le treize avril,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Montfaucon (salle Renaissance – siège communautaire),
sous la présidence de M. Pierre DURIEUX, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 24

Ayant pris part au vote
(vote public) : 27

- o Pour : 27
- o Contre : 0
- o Abstention : 0
- o Blanc : 0
- o Nul : 0

Date de convocation :

Le 7 avril 2026

Date d'affichage :

Le 7 avril 2026

DELIBERATION N° :

DC/2026-04-13/20

OBJET DE LA SEANCE :

LINAMAR - ZA de Jacquet
(Montfaucon)

Approbation du principe
du projet d'extension
du bâtiment

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, MARCON Pierrick, SABY François-Régis, SANIEL Alain, JURY Gilles, DIGONNET Marc, SOUVIGNET Bernard, VACHER Claude, CLUZEL Mickaël, CHAPUIS Camille, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, RASCLE Bruno et Mmes BRUYERE Maud, DREVET Hélène, LIMAIEM Wahiba, MARCON Catherine, VALLA Sophie, SOUTRENON Maryline, VALLET Pascale, DURIEUX Gladys et BARRALLON Nicole.

Excusé : Néant

Absent : Néant

Pouvoirs : M. Pascal RUEL donne pouvoir à M. François-Régis SABY
M. Maxime JACQUIOT donne pouvoir à Mme Maud BRUYERE
Mme M.-Ch. PATOUILLARD donne pouvoir à M. SOUVIGNET Bernard

M. le Président rappelle au Conseil Communautaire la délibération du Conseil Communautaire du 10 novembre 2003 approuvant le transfert des zones d'activités des Communes à la Communauté de Communes, et notamment une usine-relais en crédit-bail immobilier située sur la zone d'activités de Jacquet à Montfaucon (occupée actuellement par l'entreprise LINAMAR).

Il expose alors la demande de cette entreprise afin que la Communauté de Communes effectue des travaux d'extension de son bâtiment industriel afin de répondre à un important marché avec le groupe MERCEDES-BENZ (qui pourrait créer une vingtaine d'emplois net sur le site) :

- Projet d'extension :
 - o Agrandissement côté entrée : 2 000 m²
 - o Agrandissement arrière du site : 320 m²
 - o Aménagement d'une voirie interne pour créer une circulation à sens unique
- Estimation totale des travaux : environ 3 000 000 € HT
- Délais : livraison des nouveaux locaux en 2028.
- Rallongement du crédit-bail sur 5 ans (2031 à 2035).

Il précise que la Communauté de Communes demanderait dans ce cadre à ce que le projet prenne en compte deux améliorations au niveau de la zone d'activités :

- Insertion paysagère à renforcer.
- Gestion des eaux pluviales à collecter à la parcelle.

AR Prefecture

043-244300307-20260413-DC2026041320-DE au
Reçu le 21/04/2026

M. le Président expose les enjeux économiques pour le territoire en liant cette extension avec le fait de maintenir une entreprise internationale en plein développement sur la Communauté de Communes, génératrice de création d'emplois et ayant un impact sur les commerces, les écoles et l'habitat.

M. le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de prendre connaissance de cette sollicitation et de valider le principe de ce projet d'extension du bâtiment occupé par l'entreprise sur la zone d'activités de Jacquet à Montfaucon.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le principe du projet d'extension présenté du bâtiment occupé par l'entreprise LINAMAR sur la zone d'activités de Jacquet sise à Montfaucon (bâtiment appartenant à la Communauté de Communes et loué à l'entreprise dans le cadre d'un crédit-bail immobilier),
- autorise le Président à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre nécessaire à la réalisation de ce projet,
- charge le Président de mettre en œuvre la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Pierre DURIEUX,
Président,

Gilles JURY,
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20260413-DC2026041320-DE
Reçu le 21/04/2026

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le